



Le 30 août 2020

### **Protocole mis en place pour la réalisation des entraînements de Sénart Savigny Triathlon en période de COVID**

Ce document est diffusé aux adhérents de l'association sportive Sénart Savigny triathlon afin de leur présenter de manière synthétique les conditions de réalisation des entraînements pendant la période de COVID. Il intègre les règles transmises par les gestionnaires des équipements auxquels l'association a accès ainsi que les préconisations de la FFTRI.

En réunion de bureau en date du 27 août 2020, Fabrice Goulven a été nommé référent COVID pour notre association. Sa mission est de renseigner tant que de besoin les adhérents sur les conditions édictées ci-après.

En signant le règlement intérieur, chaque membre de l'association s'engage sur la prise de connaissance de ce protocole et le respect de sa mise en œuvre.

#### **Règles communes aux entraînements dans les 3 disciplines.**

- Le club doit être en mesure de donner la liste des personnes ayant participé aux entraînements en cas de détection d'un cas COVID. Pour disposer de ces informations le club met en place un registre de présence géré par chaque entraîneur en format papier.
- A chaque début d'entraînement, chacun se rapproche de l'entraîneur pour manifester sa présence et figurer sur le registre
- Les rassemblements seront organisés de sorte à constituer tant que possible des groupes de 10 personnes en respectant les consignes de l'entraîneur et les préconisations de la FFTRI. Ce nombre limite de 10 personnes n'est pas obligatoire.
- Avant & après les phases actives d'entraînement, le port du masque est obligatoire (à partir de 11 ans)
- A tout moment il convient de respecter les distanciations et d'appliquer les gestes barrières.

#### **Règles spécifiques pour les entraînements de natation s'ajoutant aux règles communes**

Sénart Savigny Triathlon conventionne avec Grand Paris Sud pour l'accès aux piscines de Savigny-le-Temple et de Combs-la-Ville.

Les principales règles sont édictées par le gestionnaire de l'équipement. En plus des règles communes aux trois disciplines, il convient de

- Se laver les mains avec du gel hydro-alcoolique à l'entrée du bâtiment
- Respecter le parcours au sein de l'équipement.
- Prendre une douche savonnée avant d'aller dans le bassin

Nous ne recommandons pas d'utiliser les casiers. Dans le cas d'une utilisation il est nécessaire de le désinfecter après usage. Des règles additionnelles pourront être précisées.

#### **Règles spécifiques pour les entraînements de course à pied s'ajoutant aux règles communes**

- Du gel hydro-alcoolique est mis à disposition pour les adhérents qui le souhaitent
- Le regroupement dans le bâtiment clos (hall) n'est pas autorisé et les vestiaires ne sont pas accessibles
- L'échauffement et l'entraînement sont réalisés tant que possible par groupe de niveau
  - Distance de 2 mètres en phase dynamique de la course à pied

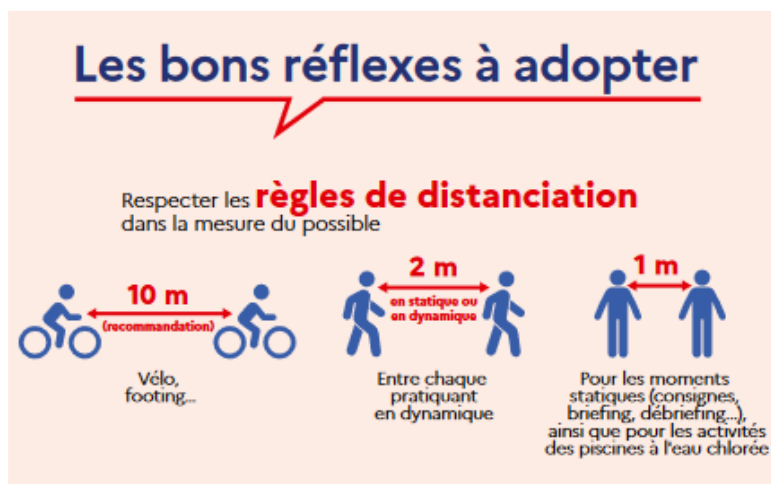
#### **Règles spécifiques pour les entraînements vélo s'ajoutant aux règles communes**

- Pendant la séance
  - Distance de 2 mètres en phase dynamique de vélo

## Annexe 1 : les différentes règles s'appliquant à la pratique des activités du Triathlon

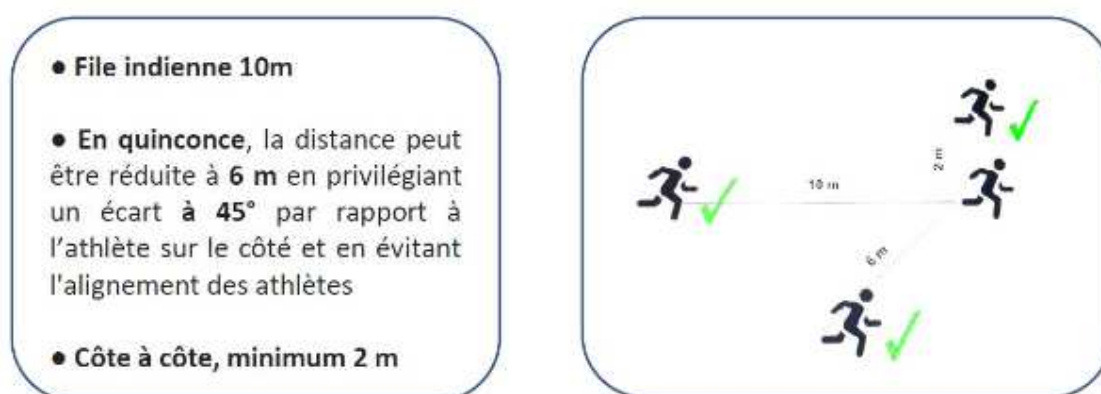
En date de 1<sup>er</sup> septembre les règles de distanciation lors de la pratique sportive en extérieur ne sont pas cohérentes.

### 1\_ Les recommandations du ministère des sports en date du 16 juillet

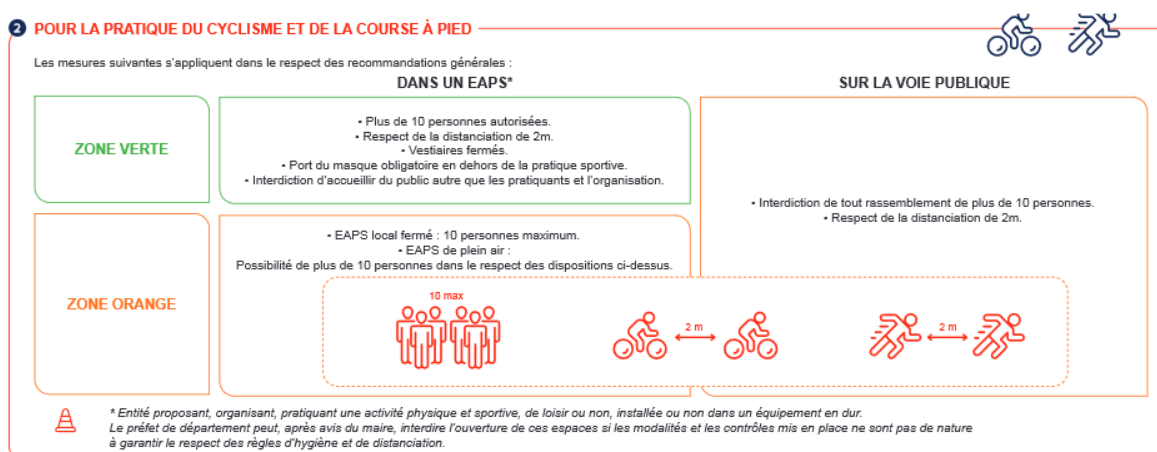


### 2\_ Le guide de la FFTR (non daté – post mai 2020) (sans préciser la « couleur » de la zone) :

Les critères de distanciation pour la course à pied et le vélo sont les suivants :



### 3\_ La fiche de synthèse de la FFTRI en date du 3 juillet :



Aucune indication ne fait la relation entre les règles à appliquer et le niveau de zone rouge (état en date de début septembre 2020).

### **Décision des règles applicables pour l'association**

Considérant ces éléments, nous décidons d'appliquer strictement les règles qu'il nous semble possible de mettre en œuvre de manière réaliste :

- Pratique en groupe de 10 personnes maximum
- Distance de 2 mètres en phase dynamique de la course à pied
- Distance de 2 mètres en phase dynamique de vélo